Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 80 (1971)
Heft: 7

Artikel: Centre de culture Croix-Rouge : l'institut Henry-Dunant
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683570

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Centre de culture Croix-Rouge:

L'Institut Henry-Dunant

Dans l'hommage * qu'il a rendu à son prédécesseur, le Président Hans Haug rappelle entre autres le rôle essentiel que le Professeur A. von Albertini a joué dans la création de l'Institut Henry-Dunant qui, il est permis de le dire, est en grande partie son œuvre.

L'Institut Henry-Dunant, en fait de quoi s'agit-il, quels sont ses buts? Reprenons pour commencer les paroles prononcées par le Professeur A. von Albertini précisément, au mois de décembre 1963, alors que les Chambres fédérales venaient de voter sans opposition l'octroi d'un don de 8,8 millions de francs accordé par la Confédération à la Croix-Rouge internationale, à l'occasion de son centenaire:

«Le don que le Gouvernement suisse vient d'octroyer si généreusement à la Croix-Rouge internationale permettra de fonder un Institut de la Croix-Rouge internationale qui portera le nom d'Institut Henry-Dunant en hommage à la mémoire du promoteur de notre mouvement.

La «Croix-Rouge internationale» serait représentée en l'occurrence par les trois institutions Croix-Rouge ayant leur siège en Suisse: le CICR, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge suisse.

L'idée de créer à Genève un Institut central de la Croix-Rouge a été émise à plusieurs reprises. Il fallait cependant une occasion extraordinaire pour qu'elle prît corps. Cette occasion nous a été fournie par la commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge.

Le vœu d'avoir à Genève, berceau de la Croix-Rouge, un centre culturel permettant de développer l'idée de la Croix-Rouge sur un plan international s'est consolidé, en Suisse, au cours des travaux préparatoires du Centenaire. Pendant cette période de préparatifs, qui s'est étendue sur près de trois ans, les trois institutions de la Croix-Rouge dont le siège se trouve en Suisse ont en effet collaboré très étroitement, après avoir constitué en commun une Commission du Centenaire. Cette collaboration s'est déroulée dans une atmosphère fort amicale et cordiale, empreinte du meilleur esprit Croix-Rouge. Nous sommes réellement devenus «tutti fratelli» et j'ose dire que cette amitié sera durable et demeurera le lien qui unira nos trois organisations de la Croix-Rouge et favorisera une compréhension mutuelle et une coopération efficace.

Le désir de voir la création d'un Institut commun de la Croix-Rouge a d'autres motifs encore. Celui, notamment, de posséder un souvenir durable de la Commémoration du Centenaire, sous forme d'un Institut dont le but principal sera de promouvoir l'idée de la Croix-Rouge et d'entretenir le feu sacré allumé par ces manifestations.

Sur le plan pratique, nous désirons que l'Institut Henry-Dunant constitue en quelque sorte un musée permanent de la Croix-Rouge, un centre d'information et de documentation désormais indispensable, un lieu où pourront se dérouler des séminaires et des rencontres, un lieu aussi qui permettra de poursuivre des études et de former les cadres dont la Croix-Rouge aura de plus en plus besoin. Cet Institut devra aussi représenter un but de visite pour tous ceux qui viennent à Genève en vue d'y effectuer des recherches historiques dans le domaine de la Croix-Rouge.»

«Dans toutes les branches d'activité de la Croix-Rouge, l'Institut Henry-Dunant est un instrument de recherche, de formation et d'enseignement.»

Ainsi se présente l'Institut Henry-Dunant qui, projeté avant 1963, concrétisé, on vient de le dire, en 1963, créé définitivement en 1965, ne prit son véritable départ qu'à fin 1968, à l'issue de la première manifestation officielle organisée par ses soins: le Colloque des 11, 12 et 13 septembre 1968 qui se déroula à Genève sous le titre général: «L'Etat moderne et la Croix-Rouge» et auquel participèrent les représentants des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et ceux de quatorze autres organisations (voir Revue de la CRS No 8/68).

Recherche, formation, publications sont en effet les trois domaines dans lesquels l'Institut poursuit son activité.

Recherche pourquoi?

L'Institut répond:

Durant plus d'un siècle, la Croix-Rouge a innové dans quantité de domaines: droit des conflits armés, soins aux blessés

* voir p. 5/6

Parmi le matériel didactique publié par l'Institut, relevons un très original dépliant en couleur dont nous reproduisons ci-contre la page de couverture. «La Croix-Rouge en action» explique ce que sont les situations et besoins et l'action de la Croix-Rouge en temps de paix et en temps de guerre, dans quatre pays appelés «Jaune», «Bleu», «Vert», et «Brun». Ce moyen didactique est de plus en plus demandé par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge qui font également un large usage de l'exposé-type de quarante-cinq minutes préparé par l'Institut.

et malades, secours aux victimes de la guerre et des catastrophes naturelles.
La recherche lui permettra d'ouvrir encore des voies nouvelles, d'accroître son efficacité et sa rapidité d'action, au milieu des transformations techniques et sociales de notre temps.
Européenne d'origine, la Croix-Rouge gagne le monde. Elle doit apprendre à servir d'autres hommes qui ont d'autres besoins, d'autres modes de vie et de pensée.

Formation pourquoi?

L'Institut répond:
Jadis, la Croix-Rouge avait une fonction unique: être l'auxiliaire des services de santé des armées en campagne.
Aujourd'hui, ses tâches se sont multipliées jusqu'à devenir aussi nombreuses que les causes de la souffrance humaine. Il y faut désormais des spécialistes formés dans les disciplines les plus diverses, des bénévoles mieux choisis, mieux préparés.
La formation de ces professionnels et de ces volontaires appartient d'abord aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et au Comité international. La nécessité, toutefois, est apparue d'un centre permanent qui donne un enseignement complémentaire au niveau le plus élevé.

Publications pourquoi;

L'Institut répond:
La Croix-Rouge est action. Une très longue suite d'actions. Elle a donc une histoire parmi les plus belles. Cette somme de réflexions, d'expériences et d'exemples vaut d'être connue, non seulement des membres de la Croix-Rouge, mais aussi du grand public.
Quantité d'études et de recherches dans les domaines les plus divers peuvent guider la Croix-Rouge. En aidant la publication et la diffusion de ces travaux, la Croix-Rouge sert à l'avancement de la science en même temps qu'à son propre développement.
Et pour mener à bien les tâches multiples découlant de ces trois buts précis, comment s'y prend-il?
Dans le premier secteur, celui de la *recherche,* l'Institut organise des colloques, effectue des études et des recherches, dirige des enquêtes, propose à des étudiants des sujets de thèses de doctorat ou de travaux de diplôme (et les sujets, dans ce domaine-ci, sont multiples, parfois insoupçonnables et pourtant à caractère Croix-Rouge), conseille et documente des chercheurs, octroie des bourses et assume tout ou partie des frais d'impression de certains ouvrages.
Pour ce qui concerne la *formation,* l'Institut organise des cours (les futurs délégués du CICR sont par exemple conviés à des cours de quatre jours consécutifs), des séminaires, donne des conférences publiques (143 exposés présentés en 1970), recherche des techniques pédagogiques appropriées, crée un matériel didactique nouveau, monte des expositions.

Quant au troisième domaine, celui des *publications,* l'Institut le développe en éditant trois collections d'ouvrages divers, soit une «Collection scientifique» composée d'ouvrages du plus haut niveau à l'usage des dirigeants de la Croix-Rouge et des spécialistes, une «Collection générale» qui s'adresse aux membres de la Croix-Rouge et au grand public, dans laquelle nous trouvons, notamment, «Un Souvenir de Solférino suivi de l'Avenir sanglant» et les «Mémoires» d'Henry Dunant (dont nous avons signalé déjà la parution à nos lecteurs), une collection «Etudes et Perspectives», qui contient essentiellement des instruments de travail utiles aux institutions de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil Rouge.
Au total, ce ne sont pas moins de vingt ouvrages qui ont été publiés par les soins de l'Institut. Et leur liste ne tardera pas à s'allonger.

Car l'Institut forme de nombreux projets. «Cette toute petite académie de la Croix-Rouge au service de la Croix-Rouge tout entière doit poursuivre son activité dans la voie actuelle», nous dit pour conclure son directeur, Pierre Boissier.

Mais pour l'avenir immédiat, lui avons-nous encore demandé?

Le transfert de l'Institut — qui, pour l'heure, occupe au 3 de la Rue Varembé, à Genève, un appartement de sept pièces dans une villa suffisamment spacieuse pour lui permettre de s'agrandir au vu de ses besoins et d'y abriter un «Musée de la Croix-Rouge», soit une exposition permanente dont on nous montre déjà l'embryon: des tableaux synoptiques — peut-on les nommer ainsi? — en couleur faits par Dunant à Heiden: sa vision de l'évolution de l'humanité, des gravures d'époque — les batailles de Solférino, Magenta et Montebello —, des objets ayant appartenu au fondateur de la Croix-Rouge, des écrits de sa main et de nombreuses pièces de collection. L'uniforme aussi d'un chirurgien de l'armée française, tel qu'il se portait encore sur le champ de bataille de Solférino, uniforme sur les boutons duquel on distingue — fort mal — le bâton serpentaire, emblème si peu visible que cette carence engendra chez Dunant l'idée du port d'un brassard distinctif pour les membres des services de santé des armées en campagne.

Dans l'immédiat aussi, l'organisation de nouveaux séminaires pour futurs délégués de la Croix-Rouge et de colloques dont nous aurons sans nul doute l'occasion de parler dans une prochaine édition.

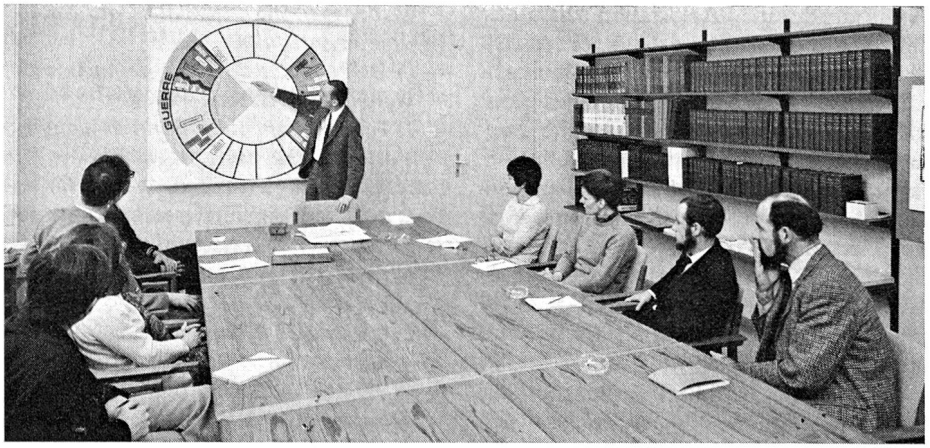

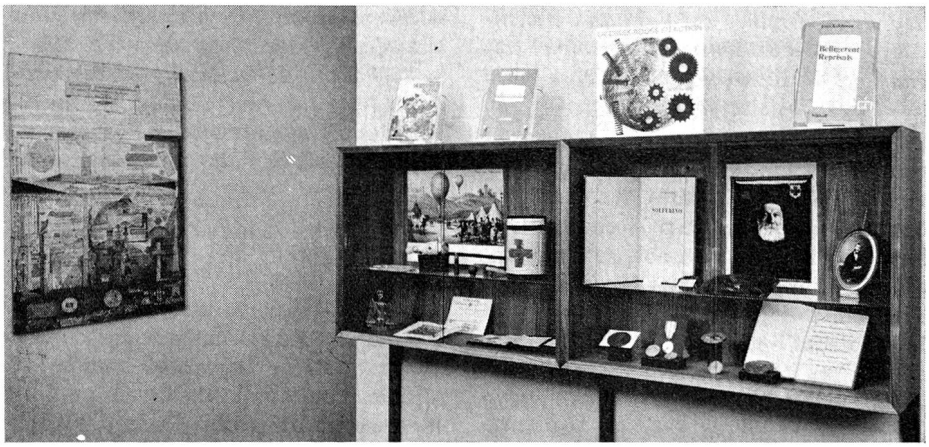

La salle de cours et le hall d'entrée de l'Institut Henry-Dunant.
Photos F. Martin, Genève